



Communiqué de presse
28.07.2026

Recours contre le Data Center Les Pennes-Mirabeau : nos vies plutôt que leurs incendies

“Il faut encadrer le développement des datacenters, les interdire sur des espaces non déjà artificialisés, où les réseaux électriques sont insuffisants et où la chaleur fatale ne peut être récupérée.” Stéphane Coppey, vice-président de France Nature Environnement Bouches-du-Rhône

Alors que **115 000 hectares de surfaces ont déjà brûlé** depuis le début de l'année en France et que nous enregistrons des chaleurs et une sécheresse record, les projets de data centers qui se multiplient contribuent fortement à **aggraver le problème**.

Le projet de data center des **Pennes-Mirabeau** reflète parfaitement la course effrénée aux data centers qui secoue la région de Marseille au mépris des risques pour la vie des personnes, l'intégrité de leurs biens et des écosystèmes.

Le projet de l'opérateur **TELEHOUSE** prévoit un campus de **8 data centers** sur une parcelle de **6 hectares** sur la zone de Sybilles, avec une capacité de **48 MW**. Ce projet concernerait des data centers de dernière génération, “capable d'accueillir IA et informatique haute densité”.

Un projet de data center collé à une zone hautement inflammable

L'installation est prévue à 85 mètres de la lisière d'une pinède qui s'est déjà enflammée lors de l'incendie qui avait ravagé 2.700 hectares en août 2016.

Et en juillet 2025, un deuxième incendie survenait, ravageant 750 hectares des Pennes-Mirabeau jusqu'aux quartiers Nord de Marseille. Près de **1000 pompiers** avaient alors été mobilisés en 24h pour contenir le feu. Un **nouvel incendie** a suivi dans le même mois, causé par la sécheresse extrême et le vent qui avaient attisé les flammes.

Cette forêt hautement inflammable est **classée zone non constructible** du fait du haut risque incendie.

Les **conséquences humaines, psychologiques et financières** subies par les habitant.e.s se prolongent bien au-delà de l'incendie.¹ Les lignes électriques avaient par exemple été endommagées par les flammes, obligeant l'hôpital nord à basculer sur une alimentation par groupes électrogènes, très polluants.²

Pourtant, c'est à **moins de 100m de cette terre à risques** et des **premières habitations** que TELEHOUSE a décidé d'implémenter son projet. D'une « puissance commerciale » de 48 mégawatts³, le data center va rejeter **70 mégawatts de chaleur fatale** dans l'air. Cela correspond à **soixante-dix mille radiateurs électriques de 1000 W** au maximum de leur puissance jour et nuit.

¹ https://bureaudeguides-gr2013.fr/wp-content/uploads/2026/06/2026_6_6_communique-de-presse-collectif-du-8-juillet.pdf

² Source : Documents soumis par le MRAE lors de l'enquête publique sur le data center des Pennes Mirabeau en 2025
<https://lenuageetaitsousnospieds.org/articles/2025-12-22-data-center-telehouse-aux-pennes-mirabeau-reponse-a-la-consultation.html>

³ Telehouse demande auprès de RTE une puissance de raccordement de 70 MW, puissance qui permettrait de répondre à la consommation moyenne de 100 000 habitants (tous services confondus, et pas uniquement domestique) soit près de 5 fois plus que la population des Pennes-Mirabeau.



“Riverains Saint-Victoriens de la ZAC des Sybilles pennoise, nous ne sommes pas prêts à partager notre espace de vie avec un Data Center, à sacrifier notre qualité de vie pour un monstre de technologie qui mettra en péril notre colline” Christel Fayette présidente du CIQ DES SYBILLES-AMPHOUX.

Une étude de mars 2026 pointe que les centres de données IA **réchauffent la température de 2°C** en moyenne dans un rayon potentiel de 7 km.⁴ Le data center va donc **chauffer la colline** située à 85 mètres, toujours marquée des stigmates de l'incendie de 2016, et où la garrigue reprend à peine vie sur les cendres de la pinède disparue.

De plus, le PLUi du Pays d'Aix relève que **les projections climatiques augmentent le risque incendie**, et précise en établissant le lien avec la hausse des températures ; “une augmentation de la température moyenne de **+1°C** mènerait à une hausse de **+20%** de l'aléa de feu de forêt”.

“A l'heure où les incendies se multiplient et où de nombreuses personnes meurent à cause de la chaleur, la question du rôle des data centers dans le réchauffement climatique et de l'augmentation du risque incendie devraient être au coeur de nos préoccupations”. Annick Hordille, membre du Nuage était sous nos pieds

Absence d'étude d'impact

Malgré cela, **aucune étude d'impact** de cette chaleur fatale sur le voisinage (urbain ou naturel) n'a été jointe au dossier environnemental, en **violation du code de l'environnement** (art. L122-1 et R122-5).

Le projet est placé sur un terrain majoritairement implanté en zone B3 du PPRIF (plan de prévention des risques d'incendie) qui **interdit les ICPE sensibles** (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement).

Au mépris de ce garde-fou, le projet prévoit :

- 70 MW de puissance thermique installée, soit une ICPE relevant d'une autorisation environnementale
- 2 000 m³ de matières inflammables (17 cuves de carburant) stockées pour alimenter 36 groupes électrogènes aptes à prendre le relais en cas de panne.
- des batteries de secours au lithium sont stockées sur le site. Ces batteries sont à l'origine de nombreux incendies très difficiles à éteindre (phénomène d'emballement thermique)
- une puissance d'alimentation électrique non disponible à cet endroit et nécessitant d'importants travaux pour amener deux nouveaux réseaux de 225.000 volts enterrés (dont le futur tracé n'est pas défini et pourrait aussi impacter gravement les riverains.)
- l'imperméabilisation des sols sur 4.500 m² qui empirera les risques d'inondation de la commune voisine de Saint Victoret déjà durement touchée par les inondations.

“Le développement actuel des projets de Data Centers est une aberration écologique et environnementale par les consommations énergétiques, d'eau ou de produit réfrigérants nécessaire à leurs fonctionnement » Christian Pellicani, Président National de MNLE Réseau Humanité et Nature

Déni démocratique

⁴ The data heat island effect: quantifying the impact of AI data centers in a warming world, [Marinoni et. al.](#), mars 2026, [arXiv:2603.20897](#)



Le nouveau maire des Pennes Mirabeau, pourtant informé des motifs très sérieux d'invalidation, n'a pas utilisé son droit de retrait du permis de construire. Il prend maintenant ouvertement position **en faveur du projet**. Pour preuve sa volonté de lancer, aux frais de la commune, une étude sur un hypothétique réseau de chaleur, alors qu'une étude préalable pointe que le peu d'habitations et de bureaux éligibles à proximité rendrait la récupération de chaleur du réseau **insignifiante**.

Un réseau plus vaste coûterait a minima 30 millions d'euros, un montant non finançable par la commune et la métropole Aix-Marseille-Provence en déficit. La période de chauffage est au demeurant très brève dans la région.

“Alors que la région sort d'une troisième vague de canicule en moins de deux mois, un tel emplacement pour une installation dont la chaleur fatale est incompressible est une décision criminelle et un désastre annoncé.” Alex Lutz, chargée de plaidoyer à Data For Good,

L'accumulation de ces risques n'a pas non plus fait hésiter le **Préfet** qui, malgré les alertes, a **octroyé l'Autorisation Environnementale** du projet.

Plutôt que d'acter que l'emplacement à proximité d'une pinède hautement inflammable n'est pas adapté à un méga-data center destiné à l'IA et de privilégier la réduction du risque et la sécurité des personnes et des biens, **la société TELEHOUSE ainsi que les pouvoirs publics persistent et signent ce projet industriel en dépit du bon sens**.

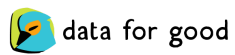
Pour compléter ce tableau sidérant, une plus-value de **34 millions d'euros a été encaissée par des spéculateurs immobiliers au détriment de la commune**. Le terrain acheté à la ville pour la somme de 6 millions d'euros HT en 2022 pour une activité agréée de logistique (*), a en effet été revendu 40 millions d'euros HT en 2025 à la société de data center TELEHOUSE (*). Les vies des habitants de PACA valent plus que les spéculations immobilières.

“Le data center des Sybilles, c'est le triomphe du fait accompli, de l'opacité et du mépris des habitants.” Christine MUSCAT Présidente du CIQ des PALLIERES

Devant ce **mépris pour la vie des habitant.es** des Pennes-Mirabeau, de Marseille, de **leurs biens** et des **écosystèmes environnants**, le collectif des riverains dépose **un nouveau recours** contre l'Autorisation préfectorale d'Exploiter (AE). Ce recours environnemental est porté par deux Comités d'intérêt de quartier, plusieurs riverains, et par les associations France Nature Environnement 13 et Data for Good. Un second recours environnemental est déposé par l'association environnementale nationale MNLE Réseau Humanité et Nature, son comité départemental 13 et différents Pennois sensibles à la cause.

Nous demandons le retrait de ce projet inadapté au territoire.

« Ce projet à cet emplacement est une aberration totale, un contresens inimaginable. Personne ne comprend comment on peut à ce point tourner le dos aux règles les plus élémentaires de prudence et de respect des lois et règlements. J'en appelle au devoir des publications du climat, techniques et scientifiques pour porter le débat sur les dangers de la chaleur fatale dégagee à proximité des espaces boisés, au moment où les incendies se propagent dans tout le pays de façon vertigineuse. J'en appelle à la responsabilité des élus et administrations, dont le devoir est de garantir la sécurité et le sens de l'intérêt commun des habitants. » Philippe Chabeaudy, ingénieur assistant à maîtrise d'ouvrage des Comités d'Intérêt de Quartiers requérants des Pennes Mirabeau et de Saint Victoret, citoyen des Pennes Mirabeau



Martine Mezzo, 06 24 47 54 40

Correspondante des comité d'intérêt des quartiers

Alex Lutz, 06 59 40 54 44

Chargée de plaidoyer à [Data For Good](#)

Collectif marseillais Le Nuage était sous nos pieds

lenuageetaitsousnospieds@riseup.net